

- 20 Les épizooties ;
- 40 La propagation de la vaccine. Les rapports et les travaux des vaccinateurs ;
- 50 L'organisation et la distribution des secours médicaux aux malades indigents ;
- 60 La salubrité des établissements industriels, des écoles, des hôpitaux, des maisons, des prisons, des asiles, etc. . . . ;
- 70 Les questions relatives aux enfants trouvés ;
- 80 La qualité des aliments ;
- 90 Le classement des établissements industriels au point de vue leur nocuité ;
- 10 Les mesures à prendre pour améliorer les conditions sanitaires de la population ouvrière ;
- 110 Les travaux d'utilité publique : constructions des maisons particulières, d'édifices publics ; les cimetières, les égouts, la voirie ;
- 120 Les causes de la mortalité.

Toutes ces questions qui forment, en quelque sorte, les affaires courantes d'un Conseil d'Hygiène et de Salubrité, réclament l'office d'hommes qui, à raison de